



Cette année le 31 aout le dimanche pendant vespres la grele arriva qui estoit d'une grosseur extraord^e qui perdit les avoines vignes chanvre et sarazin et toutes les vistres de leglise furent cassées

Le Roy diminua de la Taille aux habitans, et Mes^{rs} du clerge nont rien diminué au curé sur ses decimes, au contraire l'ont augmenté de 4^{livres}



LIMOGEAGE IMMÉDIAT - 1737

Ordonnance du 18 août 1737 Interdit de maître d'école

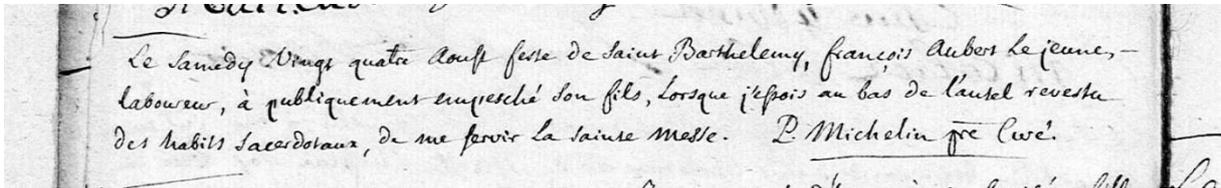
Pierre GEAT maître d'école de la paroisse de Vailly est révoqué de ses fonctions avec défense d'exercer dans tout le diocèse sous peine de poursuites.

Il lui est ordonné de rendre au curé les clefs du clocher et tout ce qu'il peut avoir en mains appartenant à la fabrique.

Relevé par Véronique FREMIET MATTEI
Source : AD Aube G62



24 AOÛT 1739 - PLAINTE DU CURÉ



*Le samedi vingt quatre Aout feste de Saint Barthelemy, François Aubert Le jeune, -
laboureur, à publiquement empesché son fils, Lorsque j'estois au bas de l'autel revestu
des habits sacerdotaux, de me servir la Sainte Messe. P. Michelin prêtre Curé.*

Relevé par Marie-France FÈVRE
Sources : Vailly 1716/1750 BMS 4E391/2



EMPORTÉE PAR LES EAUX - 1761

Le trente aout s'est fait un orage mêlé de grêle, de grandes eaux, L'enfant de Nicolas CHASSEUX a été noyé dans son berceau.

L'an mil sept cent soixante et un le trente aout est décédé, le lendemain a été inhumé Anne CHASSEUX agée de deux ans fille de Nicolas CHASSEUX manouvrier et d'Anne MAUCLAIR, L'enterement fait en présence de son père qui a déclaré ne scavoit signer.

Signé : Geoffroy, Fraicheville curé

Relevé par Roger LEQUIN
Sources : RP Vailly